

Objet : enquête publique
Sud Vannier – projet d'implantation
d'éoliennes Belmont

A l'attention de Monsieur Le Commissaire Enquêteur

Monsieur,

Je ne suis pas un doux rêveur, un écologiste patenté, seulement une citoyenne élevée aux légumes du jardin, cultivés péniblement par ma mère dans une terre ingrate, nourrie au fumier, dispensée de tout pesticide ou herbicide. Sans culture botanique ou faunistique, ma mère savait profondément qu'il fallait respecter la nature. De la mesure et du bon sens naturel, voici les ingrédients qu'il me semble bon d'employer lorsque l'on ne sait pas appréhender un sujet trop nouveau, trop vaste.

Les journaux télévisés osent aujourd'hui remonter des drames inexplicables: des animaux d'élevage décèdent brutalement à côté d'éoliennes nouvellement implantées, leur comportement et leur reproduction sont perturbés, ils refusent d'entrer dans certaines zones, produisent moins de lait, ont des humeurs instables. Cela ne s'explique pas scientifiquement, dit-on.

Aujourd'hui, on explique que de nombreux cancers du poumon sont liés à l'amiante. Leur multiplication est alarmante ... A son origine, l'amiante était un isolant-miracle. Ne doit-on pas employer la prudence quand des risques, des anomalies sont signalées, afin qu'elles n'engendrent pas des dégâts mal évalués, que nous déplorerons plus tard ?

L'Allemagne a constaté l'extermination des Milans noirs à proximité d'éoliennes. Les protecteurs des oiseaux ont été tardivement et partiellement entendus là-bas: les éoliennes à défaut d'être supprimées, sont arrêtées en période de fauchage, afin de limiter les dégâts d'une implantation irréversible et mal pensée. Pourquoi, ne tient-on pas compte

des erreurs, pourquoi fait-on ici si peu cas des populations de milans royaux et autres oiseaux qui y vivent et s'y reproduisent. Pourquoi n'ont-ils pas le droit d'y vivre tous, et en paix toute l'année ? Pourquoi est-il juste proposé un protocole peu sérieux et peu contraignant d'arrêt d'éoliennes pendant le fauchage, pour une durée très courte de 5 jours ?

La présence de milans royaux, de cigognes noirs etc devraient faire reculer tout entrepreneur prétendant œuvrer au nom de l'écologie, au moins au nom de la prudence, sinon dans le respect des exceptions relatives aux espèces protégées. Qui d'entre -vous expliquera aux jeunes qui se mobilisent contre la destruction des espèces et de la nature, l'implantation de ces engins destructeurs ? A défaut d'éloigner les enfants d'objets dangereux on les retire, pourquoi laisser des éoliennes à proximité de couloirs migratoires et d'une biodiversité à protéger. Contrairement aux enfants, la nature ne peut être éduquée, on n'apprendra pas aux oiseaux à éviter ces obstacles envahissants fixes ou mobiles.

Le lundi 29 avril, l'Est Républicain traite en double page de la « planète en danger ». Ce journal cite « Robert Watson, président de la plateforme scientifique sur la biodiversité (IPBES) : Les gens ne font pas le lien entre nature sécurité alimentaire, eau potable, cohésion sociale... Or la perte de biodiversité a des implications économiques et sociales [...] Et ce ne sont pas juste les grands animaux charismatiques qui comptent, mais bien le coléoptère, le verre de terre, la chauve-souris... qui sont la clé de voûte des écosystèmes ».

Je discute parfois avec des entrepreneurs qui voyagent hors de notre région. Ils rapportent des témoignages attristant du Nord Est de la France où les habitants se mordent les doigts d'avoir vendus leur nature contre des bénéfiques éoliens : les animaux ont fui, plus de chouette, de sanglier, plus de chant d'oiseaux : une nature morte.

Et les journaux télévisés rapportent le mystère des vaches qui dépérissent et meurent. Si elles avaient pu fuir, elles aussi... Mais qu'en est-il de l'animal le plus répandu, l'homme, qui ne peut pas fuir, et peinera des décennies durant à essayer d'être entendu par une administration ou des thérapeutes dubitatifs devant leur inconfort, leurs maladies, voire les décès. N'a-t-on pas fait assez d'expériences de scandales sanitaires ?

Si l'on regarde l'implantation des éoliennes autour de Belmont il y en aurait 76 dans un rayon de 15 km... Comment peut-on encore parler de paysage dans une infestation, sans respiration raisonnable, sans écran efficace sur des zones substantielles, avec l'oppression d'un encerclement de ces machines tournantes ?

Pour les habitants, s'ajoutent la dépréciation et la non vente des biens immobiliers. La présence d'éoliennes nuit grandement à l'attractivité et au développement des territoires, voulues par les maires, et prétextes du choix éolien.

Le démantèlement des éoliennes n'est pas clair : on laisse croire que pour 50 000 euros par éolienne, il n'y en aura plus de trace. Cette somme ne permet pas de remettre les sols dans leur état d'origine : seul, la superficialité des sols serait nettoyée, les fondations resteront enfouies. Le sous-sol sera définitivement bétonné : qu'en sera-t-il de la géologie et l'hydrologie ? L'eau n'est pas vitale ? Une énergie renouvelable qui laisse des déchets polluants et non biodégradables ne doit pas être vendue comme écologique.

Quel est le cahier des charges exact du démantèlement proposé, quel est le devis correspondant ? Comment évalue-t-on la valeur des travaux à réaliser dans plusieurs décennies ? Quel est le planning de démantèlement sur lequel s'engage la promoteur: il ne faudrait pas que cela ressemble longtemps à une friche industrielle.

Il serait bon que les citoyens s'expriment sur des informations complètes et claires.

Il semble que les habitants des lieux concernés n'aient pas reçu une information suffisamment précoce et complète afin de réfléchir, questionner leurs élus et le promoteur, consulter une documentation dense et sujette à interrogations, avant l'enquête publique. Est-ce acceptable ?

Je vous remercie de l'attention que vous avez bien voulu accorder à mes remarques et mes interrogations. Je souhaite que les décisions prises le soient en faveur du respect de la nature et des citoyens. C'est pourquoi je vous fais part de mon avis défavorable au projet Sud Vannier.

Veillez recevoir, Monsieur Le Commissaire Enquêteur, mes respectueuses salutations,



Christine Chadeyron

